

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours..... 0.0
Trois fois par semaine..... 0.0
Une fois la semaine..... 0.0

Avis de Noces, Mariages ou
Décès..... 0.5
Pour les annonces à long terme
conditions spéciales.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 16 Sept. 1885

LA CAUSE DE RIEL

MM. Lemieux et Fitzpatrick viennent de donner avis au Gouverneur-Général qu'ils ont porté la cause de Riel devant le tribunal d'appel du Conseil Privé d'Angleterre.

Nous tenons de source autorisée que sous ces circonstances le mandat ordonnant que l'exécution du chef méritait ait lieu à la date fixée par la Cour de Régina, savoir: le vendredi, 18 courant, ne sera pas émané, et que la sentence va être suspendue jusqu'à ce que le Conseil Privé se soit prononcé sur l'appel dont il vient d'être saisi.

Ceux donc, qui voulaient absolument voir pendre Riel le 18, peuvent faire leur deuil de cette aspiration, dont la noblesse et l'impartialité sont d'ailleurs fort douteuses.

LE CLERGÉ CANADIEN

Le Trise Witness and Catholic Chronicle, de Montréal, consacre un article remarquable au révérend curé Labelle et au rôle du clergé catholique dans notre pays, à l'occasion de la visite des touristes français. Le rédacteur de ce journal déclare même tenir, de la bouche d'un des délégués, l'éloquent témoignage que l'action du prêtre sur le peuple canadien a fait de nos paysans des gens encore plus français si possible que leurs petits-cousins des rives de la Seine et de la Loire.

Nous remercions notre confrère pour ces bonnes et glorieuses observations à l'adresse de notre race et surtout de notre vaillant et pieux clergé, et il nous fait plaisir de les faire connaître à nos lecteurs.

POURQUOI NOUS SOMMES FRANÇAIS

L'Orange Sentinel, de Toronto, venant à la rescousse d'un grand nombre d'autres feuilles anglaises, constate, tout étonné, "que les Français du Canada sont, aujourd'hui, aussi fortement attachés à leurs traditions nationales et religieuses qu'avant la conquête."

Vraiment, l'étonnement du Sentinel est de par trop naïf et nous paraît admirable. Pourquoi, en effet, nous le demandons à tout homme de bon sens, aurions nous changé en quoi que ce soit notre caractère et nos coutumes ? Nos pères parlaient la plus belle langue qui soit au monde; nous l'avons conservée et la parlons avec fierté. Ils nous ont légué le respect et le culte d'une religion dont les dogmes admirables et les sublimes enseignements ne sauraient être remplacés par les fadeurs du protestantisme; les fils adorent le Dieu qu'ils apprennent à aimer et connaître sur les genoux de leurs mères. Enfin, pouvons-nous rêver des traditions plus nobles et plus glorieuses que celles qui constituent l'héritage de notre race, au lendemain de la cession de notre pays à l'Angleterre? Ici encore, l'Anglais ne pouvait rien nous

offrir de comparable à ce que nous possédions, et nous avons fièrement repoussé ses présents puniques.

Mais, il est une autre raison qui aurait été suffisante à elle seule pour nous garder Français et nous attacher davantage, de jour en jour, aux traditions de notre passé; c'est le fanatisme qui a accueilli nos premiers pas sous la domination britannique; c'est la haine de race qui a cherché à nous asservir et nous plier au joug, dès la première heure qui suivit l'abandon de notre mère-patrie.

L'Angleterre d'alors parut oublier, en effet, que la France, qui a produit tant de héros, n'a jamais enfanté un esclave; vengeurs de cette insulte, nous venons, aujourd'hui, apprendre à ses fils du Canada qu'un descendant de Français peut être loyal à un pouvoir étranger, sait toujours être juste envers tous, mais que pas une puissance au monde n'est capable de lui enlever deux trésors qu'il prime au delà de sa vie: sa foi, sa nationalité.

LE CHEMIN DE FER DU NORD

Les pourparlers, intervenus de puis quelque temps entre le Grand Tronc et la compagnie du Pacifique Canadien, relativement à l'achat par cette dernière de la partie du chemin de fer du Nord qui relie Montréal à Québec, vont aboutir enfin, dans un avenir prochain, à une conclusion définitive.

M. Hickson, le directeur-général du Grand Tronc, a eu, hier, une entrevue avec le gouvernement à ce sujet, et les parties en sont arrivées à un accord quant au transfert de la ligne tel que réglé par le Parlement, lors de la dernière session. On est même à préparer tous les papiers nécessaires à la transaction.

LA PRESSE PARISIENNE ET RIEL

Nos dépêches de France nous annoncent que la presse parisienne s'agit en faveur de Riel.

M. Clémenceau, dans la Justice, remémore, à cette occasion, l'exemple de Darwin, Huxley, Hooker et Swinburn, qui intervinrent auprès de M. Thiers en faveur d'Elisée Reclus, quand ce dernier venait d'être condamné comme communiste, et il suggère que des Français de haute distinction politique et sociale devraient tenter, aujourd'hui, auprès du gouvernement de Londres, une démarche analogue.

De leur côté, le Figaro et la France pensent que l'expression d'un sentiment unanime de la part de la France, en cette occurrence, serait sûrement prise en considération par les autorités de l'Empire Britannique.

UN COMBLE

Veut-on savoir quel est le comble de la bêtise humaine? que l'on écoute le Witness de samedi dernier, parlant de la variole en relation avec les Canadiens-français:

"C'est un fait connu, dit cette feuille fanatique, que les Canadiens français courtisent la contagion."

"L'on dit même que c'est une idée fixe chez eux que la petite vérole extirpe de leur sang et de leur système tout ce qui est faible

ou mauvais, et qu'elle les met à jamais à l'abri de toutes les autres maladies. C'est pourquoi, ils sont prêts à souffrir cruellement, à devenir défigurés, à courir même le risque de la mort, pour obtenir cette immunité imaginaire. Tous les maux qui s'en suivent: constitutions affaiblies, système nerveux ébranlé et organes minés, ne les désabusent pas de cette ridicule idée. Ils pensent que ces défauts sont constitutionnels. C'est cette idée qui pousse les femmes canadiennes-françaises à exposer volontairement leurs enfants à la contagion."

Dieu sait que les gazettes gallophobes ne se sont pas montrées avares jusqu'aujourd'hui d'accusations ridicules et odieuses envers notre race; mais, rendons au Witness cette justice, que jamais aucun de ses collègues en fanatisme n'avait atteint le degré de bêtise et de sale canaillerie auquel il vient de s'élever d'un seul coup l'aile. Aussi, nous nous demandons, pourquoi sont fait les bagnes et les asiles d'aliénés, s'ils ne débarrassent pas la société des forçats de la plume et des fous littéraires qui écrivent de pareilles infamies, de telles insanités.

Le Witness parle de constitutions affaiblies, de système nerveux ébranlé, d'organes minés: nous conseillons, cependant, à ceux qui déposent leurs saletés dans cette gazette, de ne jamais se trouver à la portée du pied d'un variolé canadien-français, car ils apprendraient alors, aux dépens de la partie la plus noble de leurs tristes individualités, que pour avoir passé par les épreuves d'un fléau les hommes de notre race gardent toujours assez de force pour fouailler les fous méchants et la canaille.

L'AMIRAL COURBET ET LE CANADA

M. Joseph Tassé, député de la ville d'Ottawa, actuellement de passage à Paris, a voulu s'associer à la souscription nationale que l'on est à faire, en France, pour ériger un monument à la mémoire de l'amiral Courbet.

L'Univers, ayant un des premiers ouvert ses colonnes à cette œuvre patriotique, M. Tassé a écrit à M. Eugène Veillot la lettre suivante, "où vibrent pour la France chrétienne," dit le grand journal catholique, "des sentiments auxquels nous sommes particulièrement heureux de faire écho":

Paris, 29 août 1885, (Grand Hôtel de l'Athénée.)

A Monsieur Eugène Veillot, directeur de l'Univers.

Monsieur, Veuillez permettre à un Canadien-Français de passage à Paris, de s'associer au patriotique projet, qui vous compte parmi ses plus éminents promoteurs, d'élever un monument à la mémoire de l'amiral Courbet. Hier et aujourd'hui, j'ai eu le bonheur d'assister aux deux grandes cérémonies funèbres des Invalides et de Notre-Dame, et j'aurais voulu que tous mes compatriotes fussent là pour partager les fortes et reconfortantes émotions qu'elles m'ont laissées.

Combien elles m'ont consolées des fastueux enterrements civils, qui semblent être un défi à Dieu, et qui ont été réservés dans ces derniers temps à d'autres noms retentissants.

Un peuple s'honore en honorant ainsi ses grands hommes.

Nous, Canadiens Français, nous devons beaucoup à la marine française, qui, au milieu de tous nos malheurs, est restée la plus fidèle dépositaire de nos meilleures tra-

ditions. Nous sommes fiers de rattacher à notre histoire le nom de Jacques Cartier, le découvreur du Canada, de Champlain, le fondateur de la Nouvelle France, et de Bougainville, le célèbre navigateur, qui partagea les derniers dangers, les dernières espérances de nos ancêtres.

Courbet n'a rien à envier à leurs vertus et à leur gloire. De très près nous avons suivi avec un intérêt saisissant, ses mouvements en Chine et au Tonquin, qui ont été autant de victoires. Nous avons trop pleuré sur vos défaites pour ne pas être de cœur et d'âme dans vos triomphes.

Qui, Courbet fut un grand Français et un bon moine grand catholique. A ce double titre, l'admiration de mes compatriotes lui est acquise sans réserve. Il donna son génie, sa vaillance, sa vie à son pays. Puisse son exemple hâter l'heure du relèvement de la France, qui, nulle part, n'est plus ardemment désirée que sur les bords du Saint-Laurent!

J'ai l'honneur, monsieur le directeur, d'inclure mon humble offrande, en vous priant de croire à mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH TASSÉ, Député au Parlement du Canada.

ON DEMANDE

Une bonne chambre double, avec pension pour deux personnes, dans une famille privée. S'adresser A. B., à ce bureau. 14 sept. 18

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX. Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement. Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Co 56 RUE SPARKS.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI le 21 du mois courant, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour l'érection et le parachèvement d'un

Appareil de chauffage à la vapeur A l'Entrepôt de Vérification de Québec, P. Q.

On pourra obtenir à ce Bureau, ainsi qu'au Bureau des Travaux Publics du Canada, dans l'édifice du Bureau de Poste de Québec, dès et après le lundi, 7 courant, toutes les informations désirables.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis par ce Ministère. Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, et d'un ving pour cent du prix de la soumission, doit accompagner cette dernière, laquelle comme ce a été stipulé, si la soumission n'est pas acceptée, le contrat pour l'ouvrage aura été annulé et mentionné dans le rapport. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 5 Sept. 1885.

Dr ALFRED SAVARD BUREAU: NO. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Provost Ottawa, le mai

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.



AMELIORATIONS LOCALES TROTTOIRS Dans le Quartier St. Georges, en la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs des dimensions suivantes dans les divers rues ci-après désignées:

Du côté nord de la rue Rideau, entre les rues Chapelle et Wurtemberg, un trottoir transversal de 3 pouces d'épaisseur et de 6 pi ds de largeur.

Du côté sud de la rue Rideau, entre le pont des Sauteurs et la rue Mosgrove, un trottoir transversal de 3 pouces d'épaisseur et de 10 pieds de largeur.

Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et prélever le coût de ses travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil de Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du 24ème jour de septembre, A. D. 1885.

Ottawa, 10 septembre 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts DE LA SAISON En Un Jour Après l'Ordre Donné

Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.) 1 an.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

HEMORRHOÏDES - HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA

LE REPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, insouciant, sans espérance, qui souffrez, reprenez courage. Si vous supportez des douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue aux États-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies des reins et de toutes les affections du oie. Essayez la sans délai.

PETITE GAZETTE

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Sirop des Enfants du Dr Goderle—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épave, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q., 9 oct.

chemin de Fer Canadien du Pacifique DIVISION DE L'EST ET D'ONTARIO ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT LIGNE COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL Arrangements d'été commencent Lundi, 27 Juillet 1885

TABLEAU DES HEURES. Laisse Ottawa, Arr. à Montréal, Laisse Montréal, Arrive à Ottawa.

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connections à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884. L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm.

DIAMOND DYES

Partout on réclame à grands cris le Diamond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjugué le monde, éblouissant tous les yeux.

AVIS

Toutes personnes désirant transférer leurs polices d'assurance de l'Association de Prévoyance Mutuelle du Canada à l'Association du Fonds de Revenu Mutuelle sur la vie, de New-York, le peuvent faire en faisant application à M. F. D. Z. Naubert, agent, No. 28 rue Rideau, où on leur fournira tous les renseignements voulus.

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, laites, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉLANGÉS DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débitures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au soussigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau, CHARLES DRINKWATER, 13 mars 1885—ta Secrétaire.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER, MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en la favorisant de leurs commandes 17 mars 1883

JOS. SENECALE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES COIN DES RUES York et Dalhousie, OTTAWA. Crêpes, gants, écharpes de deuil, etc., loués sur avis.

Macdougall, Macdougall & Belmont AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

AUX CONTRACTEURS-MAÇONS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES Adressées au soussigné et endossées "Soumission pour égouts ou trottoirs," suivant le cas, seront reçues jusqu'à midi, le VENDREDI, 18 SEPTEMBRE 1885, pour les excavations, etc., requises pour la construction

D'égouts en Briques et autres

dans les rues York, Sussex, Lewis, Charles, Macdonald, Carlier, Bank, Gilmour, Skead, Florence et autres dans la Cité d'Ottawa, et pour trottoirs transversaux sur les rues Sparks, Queen, Metcalfe, O'Connor, Bank, Kent, Lyon, Bay, Gloucester, Nepean, Lisgar, Water, George, York, Clarence, Murray, St. Patrick, Sussex, Dalhousie, Cumberland et autres rues dans la Cité d'Ottawa, sous les provisions du Règlement pour Améliorations Locales.

L'ouvrage sera divisé en six contrats séparés, suivant les plans et spécifications, qui peuvent être consultés au bureau de l'ingénieur de la cité, à l'Hôtel-de-Ville, Ottawa. La Corporation se réserve le droit d'accorder l'ouvrage en un seul ou en plusieurs contrats à son seul plaisir, et la soumission n'est pas acceptée, si elle n'est accompagnée d'un chèque au signataire.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un "chèque de banque accepté," fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, au montant de cent piastres pour chaque ouvrage que l'on veut obtenir; laquelle somme sera forfaite si la soumissionnaire refuse de remplir son contrat quand on l'en aura requis. Si la soumission est acceptée, on remettra le chèque au signataire.

Toutes soumissions devront être faites sur des formules imprimées fournies à cet effet portant la signature "bona fide" du contracteur et de ses cautions, remplies d'une manière convenable et accompagnées du chèque exigé; sans cela elles seront mises de côté pour informalités.

ROBERT SURTEES, Ingénieur de la Cité, Hôtel de ville, Ottawa, 11 Sept. 1885.

Collège d'Ottawa SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS, O. M. I., Contre les Grades Universitaires Cours Classique, Cours de Génie Civil, Cours Scientifique et Commercial

Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais.

Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc.

Outre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques.

CONDIIONS Pensi on, enseignement, lit et garniture, lavage et raccommodage de linge, honoraire du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février.

Cours classique, par semestre \$80.00 Cours de génie civil..... \$50.00 Cours commercial..... \$75.00

EXTRAS—Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale. Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement. Les cours s'ouvrent le 2 septembre. Le prospectus est envoyé sur demande. TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I., D. D. Supérieur.

VERITABLE Vente Complète D'ARTICLES DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT A 25 CTS. DANS LA PIASTRE! En d'autres termes, on donne une valeur d'une piastre en effets de goût pour 25 cts.

LE STOCK COMPREND: Chapeaux garnis et non garnis, Belles plumes d'Australie, Considérable assortiment de nouvelles dentelles, Soies, Satin, Velours et Rubans, Vestes en laine et par-dessus imperméables pour dames, Faubalas en dentelle ou en batiste.

VALEUR SPECIALE. Un beau lot de Rideaux en dentelle valant 35 cents la paire et au-dessus. Les acheteurs gagneront beaucoup en se présentant de bonne heure et souvent

GRANDE VENTE D'ARTICLES DE MODES. E. Woodcock 39, RUE SPARKS.

BOTTES ET SOULIERS ASSORTIMENT COMPLET de Chaussures de tous les genres, dernier style, pour hommes, dames et enfants, pour les saisons du printemps et de l'été. Grande réduction; prix extraordinairement bas. L'assortiment est complet et considérable, en sorte que les acheteurs ont tout le choix désiré.

G. MURPHY, No. 538 rue Sussex, Ottawa, 12 mai 1884—la

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise

Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chassis: Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglaise et Française, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ÉTÉ, à très bas prix. Verres, Bijouterie, saut de gramme, choix; Vaisselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, tondre et repasser toutes sortes de fourrure, à des prix modérés. EDOUARD THEREAU, 290 Rue DALHOUSIE, 21 Nov. '84

Pilules de Noix Longues Composées De McGALE Recouvertes d'ivoire. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestion, et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont très recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans l'importun cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. R. McGALE, Chimiste, Montréal, 1883

AMERS CANADIENS TRESOR DES DYSPÉPTIQUES Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q. En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa, 26 juillet 1884

G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL, Ottawa, 20 nov. 1881

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

Bureau d'agent d'Immeuble — DE — MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE.....253 VICTORIA

—FAITES l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini.

Je sollicite le patronage du public en général. ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa 24 juillet 1885.

CHAPEAUX DE SOIE

Chapeaux en Feutre, Chapeaux en Paille.

Casquettes, Calottes, Et autres articles d'utilité pour hommes et enfants.

Ouvrages en ecorce très variés

J. COTE

193, Rue Rideau.

DIPHTEBINE

ANTI-DIPHTEBRIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTEBINE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrifiante et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DÉPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 29 juillet 1884.

Tailles de Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada

JACOB ERBATT

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES. 38 RUE RIDEAU.

N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciales, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR, 4 décembre 1884

Photographies

GRANDE REDUCTION POUR UN SEUL SEULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par Doz.

CHEZ Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Ottawa, 18 Oct. 1884

Cures Étonnantes

PLUS DE CALVITIE CERTIFICATS SUR CERTIFICATS

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser.

Que l'on en juge par les certificats suivants:

Montréal, 29 janvier 1884. Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601 rue Notre-Dame (ouest) Montréal.

Monsieur, Je perdis mes cheveux abondamment depuis six mois: rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres tous les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chagrin qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation j'essayai la VALERIA: la première boîte arrêtée complètement la chute; à la seconde, mes cheveux ont commencé à repousser et après en avoir usé trois boîtes, j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dire, par ce conseil à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la VALERIA.

ABERT LAROSE, No 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Saint-Thomas d'Alfred, Comte de Prescott.

Je, soussigné certifie que la pommade Valeria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Bouchouche, N. B., 4 janvier 1884 M. M. LAVOLETTE et Nelson, Pharmacien, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valeria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valeria.

Voire tout dévoué, G. A. GIBOUD, ex-député de Kent, Ottawa, 15 mars 1884

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BÉLANGER, Photographe, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883

Je certifie que la Valeria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valeria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUGIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et l'étendue plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve; un quelconque semaines, je perdis tous mes cheveux à la sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée la Valeria.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvais un peu curieuse encore plus douteuse. N'importe le désir de revoir ma chevelure me fit faire l'essai de la Valeria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'avoir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la Valeria.

L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valeria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'au eur de cette merveilleux découvert.

Pierre DAME, En vente chez tous les pharmaciens. En gros par M. MARVEY, boîte 111 P. O., Montréal.

LES

Cécile sait aussi multiplier les efforts au service de la vie. Elle est jeune fille, elle ne fait que quelques pas, elle est tant, n'ont Elle é de la cor de cette s'enfuir, diction. Vingt tant pou garde co pressent nir. Ce il lui se allait rom ment de ribe do sa, et le mains su —Mad au nom accusé, défends possible suis pas ri...Mais la vérité qui alor regretter passe au d'été trah saif, et s accusati ne me se cer pers d'aillere mon imp et près de la comte la p ote toute ma mes lar l'amour emporter Madame n'écouter Mais vou reux. B Henri se serve pou croire à Il vous f résolution quitter co der derri ne... Cécile me si elle —Vous Robert s passepor dez pas c te est prie rez pas... pour ne terez à abords de tenir vos cette ten fera oubli dangers d moiselle, enfin Ro même te comte, es Peut-être rassé de tectio on civis circuler tandis q sous les avec vou donc! j'e son pour vous affi pas trahi bert ne deux heu ici, il do vide...Al cachez-vo tout asile celui ou vous retr gnez poi l'embarra lui, et pe me, passe qu'il tien

FEUILLETON

LES VICTIMES

(Suite)  
XI.

LE CITOYEN COULÉS

Cécile désespérée, s'empres-  
sait auprès de Mme de Civray,  
multipliant les plus tendres  
efforts afin de la ramener à la  
vie. L'officiense, accourue au  
bruit, avait été renvoyée. La  
jeune fille redoutait que le pre-  
mier mot prononcé par sa tante  
ne fût compromettant et révélât  
quelques-uns de ses secrets.

Jeanne, prosternée, sanglot-  
tant, n'osait offrir son concours.  
Elle épiait le retour à la vie  
de la comtesse, afin de s'éloigner  
de cette demeure, d'où elle allait  
s'enfuir, chassée par une ma-  
lediction.

Vingt fois elle fut sur le point  
de parler à Cécile, non pas au-  
tant pour essayer de se justifier,  
que pour mettre la jeune fille en  
garde contre un danger qu'elle  
pressentait sans le pouvoir défini-  
r. Cependant à l'instant où il  
lui sembla que la comtesse  
allait retrouver avec le senti-  
ment de la vie celui d'une hor-  
rible douleur, Jeanne se redressa,  
et levant vers Cécile des mains  
suppliantes:

—Mademoiselle, lui dit-elle,  
au nom du Sauveur injustement  
accusé, écoutez-moi... Je ne me  
défends pas, car il me serait im-  
possible de prouver que je ne  
suis pas la délatrice de M. Hen-  
ri... Mais un temps viendra où  
la vérité sera découverte, alors,  
oui alors, mademoiselle, vous  
regretterez amèrement ce qui se  
passe aujourd'hui... Vous avez  
été trahie... Par qui, Dieu le  
sait, et sous le coup de l'horrible  
accusation qui pèse sur moi, je  
ne me sens le courage de dénon-  
cer personne... que prouverais-je,  
d'ailleurs ? Rien. Je déplore  
mon impuissance, elle m'écrase,  
et près de veuve comme près de  
la comtesse, j'en suis réduite à  
la prière que présente  
toute ma vie, et l'éloquence de  
mes larmes... Mademoiselle,  
l'amour d'une mère garde les  
emportements de la passion...  
Madame de Civray n'entendra,  
n'écouter, ne comprendra rien...  
Mais vous, faites un effort géné-  
reux. Essayez d'oublier que M.  
Henri est le fiancé que vous res-  
servez votre mère, afin de me  
croire à cette heure suprême...  
Il vous faut du sang-froid, de la  
résolution, du courage pour  
quitter cette maison sans regard  
derrière vous, sans personne...

Cécile fit un mouvement com-  
me si elle voulait répondre.  
—Vous pensez à Robert...  
Robert sorti pour chercher des  
passeports. Eh bien ! n'atten-  
dez pas qu'il revienne... Le com-  
te est prisonnier, vous ne partirez  
pas... Je vous connais trop  
pour ne pas savoir que vous res-  
terez à Paris, surveillant les  
abords de la prison, lui faisant  
tenir vos lettres, l'entourant de  
cette tendresse adroite, qui lui  
fera oublier sa captivité et ses  
dangers... Je ne sais pas, made-  
moiselle, je n'accuse pas... Mais  
enfin Robert, emprisonné en  
même temps que monsieur le  
comte, est libre à cette heure...  
Peut-être serait-il bien embar-  
rassé de raconter à quelle pro-  
tection ou à quelle garantie de  
son civisme il doit la faculté de  
circuler librement dans Paris,  
tandis que M. de Civray reste  
sous les verrous... Vous portez  
avec vous une fortune... Songez  
donc ! j'ai été accusée de trahi-  
son pour cinq cents livres ! Qui  
vous affirme que vous ne serez  
pas trahie pour un million...  
—Et bien non ! dit Cécile, je  
ne ferai pas cela. Défions-nous  
de tous, à cette heure, et ne nous  
en remettons qu'à nous-mêmes  
de nous défendre et de protéger  
ceux qui nous sont chers. Fuyons  
sans regarder derrière nous  
...sans même prononcer dans  
cette maison le nom de ceux à  
qui nous demanderons asile.  
Dieu nous enverra une inspira-  
tion du salut.

—Jeanne, dit Cécile, je de-  
manderai tous les jours au ciel  
qu'il vous fournisse la preuve  
que vous n'avez pas vendu le  
sang de mon fiancé !  
—Les paupières de la comtesse  
battirent, elle agita faiblement  
les mains.  
—Quand elle ouvrit les yeux,  
Jeanne avait disparu.  
Cécile n'était peut-être pas  
convincue d'une façon absolue  
des paroles que Jeanne venait  
de prononcer. Cependant le  
ton de la jeune fille, le son de  
sa voix, la droiture de son re-  
gard, laissaient dans l'esprit de  
la nièce de Mme de Civray un  
doute inquiétant.

Si Jeanne était innocente, qui  
donc était coupable ?  
Cécile prit vite une résolution.  
Sans faire part à Mme de Ci-  
vray des nouveaux soupçons qui  
venaient de naître dans son es-  
prit, elle résolut de suivre le  
conseil de Jeanne. Ni la com-  
tesse, ni Cécile ne songeraient  
désormais au départ, les passe-  
ports que Robert était allé cher-  
cher demeureraient donc inuti-  
les. Les deux femmes avaient  
sur elles une fortune dont Ro-  
bert connaissait le chiffre. Ne  
valait-il pas mieux lui épargner  
jusqu'à la tentation de devenir  
riche d'un seul coup ?

—Ma fille... dit Mme de Ci-  
vray en passant sa main sur la  
tête de Cécile. J'ai fait un rêve  
horrible, nest-ce pas... Il me sem-  
ble que je reviens d'un sommeil  
écrasant... Henri ! parle donc,  
Henri...  
—Chère tante... ma mère... dit  
Cécile en entourant la comtes-  
se de ses bras.

—Ainsi, tout est vrai ?  
—Tort.  
—Henri est prisonnier.  
—A Saint-Lazare.  
—Et cette misérable Jeanne...  
—Dieu seul sait la vérité,  
murmura Cécile.

—Ma fille, reprit la comtesse  
en se redressant et en rappelant  
à elle toute son énergie, tu ne  
songes plus au départ, n'est-ce  
pas ? Ne nous devons-nous pas  
à Henri ?  
—Jusqu'à la mort, ma tante.  
—Alors, nous restons ?  
—A Paris, oui, mais non pas  
dans cette maison, si vous m'en  
croyez.

—Tu as raison, notre retraite  
est connue.  
—Des que vous vous sentirez  
des forces suffisantes, nous quit-  
terons cette demeure, que la po-  
lice envahira, peut-être, cette  
nuit. Le loyer est payé d'avance,  
j'ai remis ce matin à la vieil-  
le femme qui nous sert une  
somme supérieure à celle que  
nous lui devons, rien ne nous  
retient donc...  
—Rien, et aussitôt le retour  
Robert...  
—Ne l'attendons pas, dit Cé-  
cile. La démarche qu'il tente à  
cette heure peut attirer sur lui  
l'attention. On peut le suivre ;  
si on nous trouve, nous sommes  
perdus, et alors qui conseillera  
Henri, qui s'efforcera de le sau-  
ver...  
—Tu as raison, dit la comtes-  
se... Ecris seulement à Robert  
pour lui indiquer dans quel en-  
droit il lui sera possible de nous  
retrouver demain.

—Eh bien non ! dit Cécile, je  
ne ferai pas cela. Défions-nous  
de tous, à cette heure, et ne nous  
en remettons qu'à nous-mêmes  
de nous défendre et de protéger  
ceux qui nous sont chers. Fuyons  
sans regarder derrière nous  
...sans même prononcer dans  
cette maison le nom de ceux à  
qui nous demanderons asile.  
Dieu nous enverra une inspira-  
tion du salut.

pour des raisons que je devine  
sans les préciser... Quant à moi,  
mademoiselle, je demande à  
Dieu une seule grâce, celle de  
me fournir le moyen de vous  
prouver à quel point j'étais at-  
tachée à la noble femme à qui je  
dois tout, et qui vient de me  
maudire... Adieu, mademoiselle,  
la comtesse renait lentement à  
la vie, elle ne doit point me  
revoir...  
Suivez mes conseils, si vous  
tenez à votre salut et au sien.  
Jeanne porta à ses lèvres le  
bas de la robe de Mme de Ci-  
vray.

—Jeanne, dit Cécile, je de-  
manderai tous les jours au ciel  
qu'il vous fournisse la preuve  
que vous n'avez pas vendu le  
sang de mon fiancé !  
—Les paupières de la comtesse  
battirent, elle agita faiblement  
les mains.

—Quand elle ouvrit les yeux,  
Jeanne avait disparu.  
Cécile n'était peut-être pas  
convincue d'une façon absolue  
des paroles que Jeanne venait  
de prononcer. Cependant le  
ton de la jeune fille, le son de  
sa voix, la droiture de son re-  
gard, laissaient dans l'esprit de  
la nièce de Mme de Civray un  
doute inquiétant.

Si Jeanne était innocente, qui  
donc était coupable ?  
Cécile prit vite une résolution.  
Sans faire part à Mme de Ci-  
vray des nouveaux soupçons qui  
venaient de naître dans son es-  
prit, elle résolut de suivre le  
conseil de Jeanne. Ni la com-  
tesse, ni Cécile ne songeraient  
désormais au départ, les passe-  
ports que Robert était allé cher-  
cher demeureraient donc inuti-  
les. Les deux femmes avaient  
sur elles une fortune dont Ro-  
bert connaissait le chiffre. Ne  
valait-il pas mieux lui épargner  
jusqu'à la tentation de devenir  
riche d'un seul coup ?

—Ma fille... dit Mme de Ci-  
vray en passant sa main sur la  
tête de Cécile. J'ai fait un rêve  
horrible, nest-ce pas... Il me sem-  
ble que je reviens d'un sommeil  
écrasant... Henri ! parle donc,  
Henri...  
—Chère tante... ma mère... dit  
Cécile en entourant la comtes-  
se de ses bras.

—Ainsi, tout est vrai ?  
—Tort.  
—Henri est prisonnier.  
—A Saint-Lazare.  
—Et cette misérable Jeanne...  
—Dieu seul sait la vérité,  
murmura Cécile.

—Ma fille, reprit la comtesse  
en se redressant et en rappelant  
à elle toute son énergie, tu ne  
songes plus au départ, n'est-ce  
pas ? Ne nous devons-nous pas  
à Henri ?  
—Jusqu'à la mort, ma tante.  
—Alors, nous restons ?  
—A Paris, oui, mais non pas  
dans cette maison, si vous m'en  
croyez.

—Tu as raison, notre retraite  
est connue.  
—Des que vous vous sentirez  
des forces suffisantes, nous quit-  
terons cette demeure, que la po-  
lice envahira, peut-être, cette  
nuit. Le loyer est payé d'avance,  
j'ai remis ce matin à la vieil-  
le femme qui nous sert une  
somme supérieure à celle que  
nous lui devons, rien ne nous  
retient donc...  
—Rien, et aussitôt le retour  
Robert...  
—Ne l'attendons pas, dit Cé-  
cile. La démarche qu'il tente à  
cette heure peut attirer sur lui  
l'attention. On peut le suivre ;  
si on nous trouve, nous sommes  
perdus, et alors qui conseillera  
Henri, qui s'efforcera de le sau-  
ver...  
—Tu as raison, dit la comtes-  
se... Ecris seulement à Robert  
pour lui indiquer dans quel en-  
droit il lui sera possible de nous  
retrouver demain.

—Eh bien non ! dit Cécile, je  
ne ferai pas cela. Défions-nous  
de tous, à cette heure, et ne nous  
en remettons qu'à nous-mêmes  
de nous défendre et de protéger  
ceux qui nous sont chers. Fuyons  
sans regarder derrière nous  
...sans même prononcer dans  
cette maison le nom de ceux à  
qui nous demanderons asile.  
Dieu nous enverra une inspira-  
tion du salut.

—Jeanne, dit Cécile, je de-  
manderai tous les jours au ciel  
qu'il vous fournisse la preuve  
que vous n'avez pas vendu le  
sang de mon fiancé !  
—Les paupières de la comtesse  
battirent, elle agita faiblement  
les mains.  
—Quand elle ouvrit les yeux,  
Jeanne avait disparu.  
Cécile n'était peut-être pas  
convincue d'une façon absolue  
des paroles que Jeanne venait  
de prononcer. Cependant le  
ton de la jeune fille, le son de  
sa voix, la droiture de son re-  
gard, laissaient dans l'esprit de  
la nièce de Mme de Civray un  
doute inquiétant.

Si Jeanne était innocente, qui  
donc était coupable ?  
Cécile prit vite une résolution.  
Sans faire part à Mme de Ci-  
vray des nouveaux soupçons qui  
venaient de naître dans son es-  
prit, elle résolut de suivre le  
conseil de Jeanne. Ni la com-  
tesse, ni Cécile ne songeraient  
désormais au départ, les passe-  
ports que Robert était allé cher-  
cher demeureraient donc inuti-  
les. Les deux femmes avaient  
sur elles une fortune dont Ro-  
bert connaissait le chiffre. Ne  
valait-il pas mieux lui épargner  
jusqu'à la tentation de devenir  
riche d'un seul coup ?

—Ma fille... dit Mme de Ci-  
vray en passant sa main sur la  
tête de Cécile. J'ai fait un rêve  
horrible, nest-ce pas... Il me sem-  
ble que je reviens d'un sommeil  
écrasant... Henri ! parle donc,  
Henri...  
—Chère tante... ma mère... dit  
Cécile en entourant la comtes-  
se de ses bras.

—Ainsi, tout est vrai ?  
—Tort.  
—Henri est prisonnier.  
—A Saint-Lazare.  
—Et cette misérable Jeanne...  
—Dieu seul sait la vérité,  
murmura Cécile.

—Ma fille, reprit la comtesse  
en se redressant et en rappelant  
à elle toute son énergie, tu ne  
songes plus au départ, n'est-ce  
pas ? Ne nous devons-nous pas  
à Henri ?  
—Jusqu'à la mort, ma tante.  
—Alors, nous restons ?  
—A Paris, oui, mais non pas  
dans cette maison, si vous m'en  
croyez.

—Tu as raison, notre retraite  
est connue.  
—Des que vous vous sentirez  
des forces suffisantes, nous quit-  
terons cette demeure, que la po-  
lice envahira, peut-être, cette  
nuit. Le loyer est payé d'avance,  
j'ai remis ce matin à la vieil-  
le femme qui nous sert une  
somme supérieure à celle que  
nous lui devons, rien ne nous  
retient donc...  
—Rien, et aussitôt le retour  
Robert...  
—Ne l'attendons pas, dit Cé-  
cile. La démarche qu'il tente à  
cette heure peut attirer sur lui  
l'attention. On peut le suivre ;  
si on nous trouve, nous sommes  
perdus, et alors qui conseillera  
Henri, qui s'efforcera de le sau-  
ver...  
—Tu as raison, dit la comtes-  
se... Ecris seulement à Robert  
pour lui indiquer dans quel en-  
droit il lui sera possible de nous  
retrouver demain.

—Eh bien non ! dit Cécile, je  
ne ferai pas cela. Défions-nous  
de tous, à cette heure, et ne nous  
en remettons qu'à nous-mêmes  
de nous défendre et de protéger  
ceux qui nous sont chers. Fuyons  
sans regarder derrière nous  
...sans même prononcer dans  
cette maison le nom de ceux à  
qui nous demanderons asile.  
Dieu nous enverra une inspira-  
tion du salut.

—Jeanne, dit Cécile, je de-  
manderai tous les jours au ciel  
qu'il vous fournisse la preuve  
que vous n'avez pas vendu le  
sang de mon fiancé !  
—Les paupières de la comtesse  
battirent, elle agita faiblement  
les mains.  
—Quand elle ouvrit les yeux,  
Jeanne avait disparu.  
Cécile n'était peut-être pas  
convincue d'une façon absolue  
des paroles que Jeanne venait  
de prononcer. Cependant le  
ton de la jeune fille, le son de  
sa voix, la droiture de son re-  
gard, laissaient dans l'esprit de  
la nièce de Mme de Civray un  
doute inquiétant.

Si Jeanne était innocente, qui  
donc était coupable ?  
Cécile prit vite une résolution.  
Sans faire part à Mme de Ci-  
vray des nouveaux soupçons qui  
venaient de naître dans son es-  
prit, elle résolut de suivre le  
conseil de Jeanne. Ni la com-  
tesse, ni Cécile ne songeraient  
désormais au départ, les passe-  
ports que Robert était allé cher-  
cher demeureraient donc inuti-  
les. Les deux femmes avaient  
sur elles une fortune dont Ro-  
bert connaissait le chiffre. Ne  
valait-il pas mieux lui épargner  
jusqu'à la tentation de devenir  
riche d'un seul coup ?

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables  
pendant les trois dernières années. Notre  
Pharmacien T. J. Anderson m'a recom-  
mandé les "Amers de Houblon".  
J'en ai consommé deux bouteilles  
Je suis complètement guéri et je recom-  
mande sincèrement les Amers de Houblon  
à tous les malades. J. D. Walker, Buckner,  
Mo.

Je vous adresse ces quelques lignes  
comme  
Gage de reconnaissance pour vos  
Amers de  
Houblon. J'ai souffert  
de rhumatisme inflammatoire  
Pendant près de  
Sept années et aucune médecine n'a  
semblé me faire du  
Bien !!!

Jusqu'au moment où je pris deux bou-  
teilles de vos Amers de Houblon, et à ma  
grande surprise je suis assis bien aujour-  
d'hui que je ne l'ai jamais été. J'espère  
que vous aurez beaucoup de succès,  
avec ce puissant et  
Efficace remède :  
Quiconque ! serait désireux d'a-  
voir plus de détails sur ma guérison peut  
en obtenir en s'adressant à moi, E. M.  
Williams, 1103 16th Street, Washington,  
D. C.

Je considère que votre remède est le  
meilleur qui existe pour l'indigestion, les  
maladies de rognons,  
Et la débilité des nerfs. J'arrive  
Du sud en quête de santé et je trouve  
que vos Amers m'ont fait plus de  
Bien !!!

Que c'est une autre chose :  
Il y a un mois j'étais extrêmement  
Maigre !!!  
Et je ne pouvais plus marcher. Main-  
tenant je  
Gagne des forces, et  
De l'embonpoint.

Il se passe à peine un jour sans que j'é-  
crive des compliments les sur progrès  
apparus de ma santé et ils sont dus aux  
Amers de Houblon T. J. Wickliffe Jackson,  
Wilmington, Del.

Les bouteilles qui ne portent pas  
une étiquette blanche marquée d'une  
touffe verte de Houblon sont de la contre-  
façon. Rejetez tous les remèdes sans va-  
leur, empoisonnés, qui s'offrent au  
nom de "Houblon" ou "Houbloins".

KIDNEY-WORT

Opère des Cures  
MERVEILLEUSES Pourquoi  
des  
Maladies des Rognon ?  
ET  
Des Affections du Foie  
Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les  
INTESTINS et les ROGNONS.

Parce qu'il débarrasse le système des hu-  
meurs viciés qui produisent les maladies des  
rognons et des voies urinaires, les maladies  
biliaires, la jaunisse, la constipation, les hé-  
morrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les  
affections nerveuses et toutes les maladies  
auxquelles les femmes sont sujettes.

CECI EST BIEN DÉMONTRÉ  
IL GUÉRIT INFALLIBLEMENT  
LA CONSTIPATION, les HEMOR-  
ROIDES et le RHUMATISME  
En faisant fonctionner librement tous les  
organes.

PURIFIANT AUSSI LE SANG  
et donnant au système sa vigueur normale  
pour chasser la maladie.  
DES MILLIERS DE CAS  
des plus graves de ces maladies ont été sou-  
lagés en peu de jours.  
RADICALEMENT GUÉRIS.  
Prix, \$1, sous forme liquide ou en poudre.  
En vente chez tous les pharmaciens.  
On envoie le remède en poudre par la poste.  
Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt.  
Envoyez un timbre et vous recevrez un  
Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE  
POUR  
LES MALADIES DES ROGNONS  
LES AFFECTIONS DU FOIE  
LA CONSTIPATION, les HEMOR-  
ROIDES et les MALADIES  
DU SANG  
Les Médecins reconnaissent son  
efficacité.

"Le Kidney Wort" est le remède le plus  
efficace dont j'aie jamais fait usage."  
Dr P. C. Ballou, Moncton, Nt.  
"On peut toujours compter sur l'efficacité  
du Kidney Wort."  
Dr R. N. Clark, So. Hero, Vt.  
"Le Kidney Wort" a guéri ma femme  
qui était malade depuis deux ans."  
Dr C. M. Summerlin, Sun Hill, Ga.

DANS DES MILLIERS DE CAS  
il a opéré des cures, lorsque tous les autres  
remèdes avaient échoué. C'est un remède  
qui n'est pas irritant, mais efficace, dont  
l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la  
santé, dans aucun cas.

Il purifie le sang, fortifie et  
donne une nouvelle vie à tous les or-  
ganes importants du corps humain. Il rétablit  
le fonctionnement normal des rognons,  
débarrasse le foie de toutes maladies et régle  
les intestins. De cette manière, le système  
est débarrassé des maladies les plus dan-  
gereuses.

Prix, \$1, sous forme liquide ou en poudre.  
On envoie le remède en poudre par la poste.  
Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE  
POUR  
LES MALADIES DES ROGNONS  
LES AFFECTIONS DU FOIE  
LA CONSTIPATION, les HEMOR-  
ROIDES et les MALADIES  
DU SANG  
Les Médecins reconnaissent son  
efficacité.

"Le Kidney Wort" est le remède le plus  
efficace dont j'aie jamais fait usage."  
Dr P. C. Ballou, Moncton, Nt.  
"On peut toujours compter sur l'efficacité  
du Kidney Wort."  
Dr R. N. Clark, So. Hero, Vt.  
"Le Kidney Wort" a guéri ma femme  
qui était malade depuis deux ans."  
Dr C. M. Summerlin, Sun Hill, Ga.

DANS DES MILLIERS DE CAS  
il a opéré des cures, lorsque tous les autres  
remèdes avaient échoué. C'est un remède  
qui n'est pas irritant, mais efficace, dont  
l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la  
santé, dans aucun cas.

Il purifie le sang, fortifie et  
donne une nouvelle vie à tous les or-  
ganes importants du corps humain. Il rétablit  
le fonctionnement normal des rognons,  
débarrasse le foie de toutes maladies et régle  
les intestins. De cette manière, le système  
est débarrassé des maladies les plus dan-  
gereuses.

Prix, \$1, sous forme liquide ou en poudre.  
On envoie le remède en poudre par la poste.  
Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt.

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE  
POUR  
LES MALADIES DES ROGNONS  
LES AFFECTIONS DU FOIE  
LA CONSTIPATION, les HEMOR-  
ROIDES et les MALADIES  
DU SANG  
Les Médecins reconnaissent son  
efficacité.

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon mar-  
ché, allez chez,  
McDOUGALL & CUZNEI  
Le plus ancien magasin de ce genre à  
Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la  
GROSSE TARRIÈRE,  
Rue Sussex, et coin de la rue Duke,  
CHAUDIÈRES, OTTAWA,  
Et à MATTAWA, P.Q.  
McDOUGALL & CUZNEI  
31 octobre 1883.

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant asso-  
cié de M. E. E. Lauzon, informe le public  
en général qu'il vient de reprendre son  
ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue  
Murray. Le public voyageur trouvera  
toujours à cet hôtel une pension de pre-  
mière classe. M. Renaud étant continuel-  
lement en rapport avec les marchands de  
bois et les contracteurs de chemin de fer,  
les hommes de chantiers trouveront tous  
jours chez lui à s'engager au prix le plus  
élevé.

A. RENAUD, propriétaire,  
No 56, 58 et 60 Rue Murray  
16 déc

L. A. Oliver

AVOCAT.  
Bureau.—Encourage des rues Rideau et  
Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont.  
ARGENT A PRETER  
Ottawa, 3 janvier 1883.

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS  
D'OTTAWA.  
Ayant le plus grand assortiment, les meil-  
leurs 70/70/75, et les plus bas prix en  
fait de  
Tapis, Frelats, Rideaux,  
Corniches, Pâles, Garnitures  
et Meubles de toute sorte.  
à la  
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA  
148 Rue SPARKS.  
SHOOLBRED et Cie;  
Ottawa, 17 Dec. 1883.

Sirop

QUINA-LAROCHE  
Ferrugineux  
Ce Sirop remplace le Vin et  
les Elixirs dans le cas où leur usage  
présente quelques difficultés, soit à  
cause du jeune âge, soit par suite  
de l'état d'irritation du malade.

ANÉMIE, la CHLOROSE,  
PAUVRETE DU SANG,  
SUITES de COUGHES,  
MAUVAISES DIGESTIONS.  
Dépositaires à Québec: D'ED. MORIN & Co.,  
Pharmaciens-Chimistes, 814, rue Saint-Jean.

MAISON DE TAPIS

MAISON DE TAPIS  
D'OTTAWA.  
Ayant le plus grand assortiment, les meil-  
leurs 70/70/75, et les plus bas prix en  
fait de  
Tapis, Frelats, Rideaux,  
Corniches, Pâles, Garnitures  
et Meubles de toute sorte.  
à la  
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA  
148 Rue SPARKS.  
SHOOLBRED et Cie;  
Ottawa, 17 Dec. 1883.

Sirop

QUINA-LAROCHE  
Ferrugineux  
Ce Sirop remplace le Vin et  
les Elixirs dans le cas où leur usage  
présente quelques difficultés, soit à  
cause du jeune âge, soit par suite  
de l'état d'irritation du malade.

ANÉMIE, la CHLOROSE,  
PAUVRETE DU SANG,  
SUITES de COUGHES,  
MAUVAISES DIGESTIONS.  
Dépositaires à Québec: D'ED. MORIN & Co.,  
Pharmaciens-Chimistes, 814, rue Saint-Jean.

MAISON DE TAPIS

MAISON DE TAPIS  
D'OTTAWA.  
Ayant le plus grand assortiment, les meil-  
leurs 70/70/75, et les plus bas prix en  
fait de  
Tapis, Frelats, Rideaux,  
Corniches, Pâles, Garnitures  
et Meubles de toute sorte.  
à la  
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA  
148 Rue SPARKS.  
SHOOLBRED et Cie;  
Ottawa, 17 Dec. 1883.

Sirop

QUINA-LAROCHE  
Ferrugineux  
Ce Sirop remplace le Vin et  
les Elixirs dans le cas où leur usage  
présente quelques difficultés, soit à  
cause du jeune âge, soit par suite  
de l'état d'irritation du malade.

ANÉMIE, la CHLOROSE,  
PAUVRETE DU SANG,  
SUITES de COUGHES,  
MAUVAISES DIGESTIONS.  
Dépositaires à Québec: D'ED. MORIN & Co.,  
Pharmaciens-Chimistes, 814, rue Saint-Jean.

MAISON DE TAPIS

MAISON DE TAPIS  
D'OTTAWA.  
Ayant le plus grand assortiment, les meil-  
leurs 70/70/75, et les plus bas prix en  
fait de  
Tapis, Frelats, Rideaux,  
Corniches, Pâles, Garnitures  
et Meubles de toute sorte.  
à la  
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA  
148 Rue SPARKS.  
SHOOLBRED et Cie;  
Ottawa, 17 Dec. 1883.

Sirop

QUINA-LAROCHE  
Ferrugineux  
Ce Sirop remplace le Vin et  
les Elixirs dans le cas où leur usage  
présente quelques difficultés, soit à  
cause du jeune âge, soit par suite  
de l'état d'irritation du malade.

ANÉMIE, la CHLOROSE,  
PAUVRETE DU SANG,  
SUITES de COUGHES,  
MAUVAISES DIGESTIONS.  
Dépositaires à Québec: D'ED. MORIN & Co.,  
Pharmaciens-Chimistes, 814, rue Saint-Jean.

MAISON DE TAPIS

MAISON DE TAPIS  
D'OTTAWA.  
Ayant le plus grand assortiment, les meil-  
leurs 70/70/75, et les plus bas prix en  
fait de  
Tapis, Frelats, Rideaux,  
Corniches, Pâles, Garnitures  
et Meubles de toute sorte.  
à la  
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA  
148 Rue SPARKS.  
SHOOLBRED et Cie;  
Ottawa, 17 Dec. 1883.

Sirop

QUINA-LAROCHE  
Ferrugineux  
Ce Sirop remplace le Vin et  
les Elixirs dans le cas où leur usage  
présente quelques difficultés, soit à  
cause du jeune âge, soit par suite  
de l'état d'irritation du malade.

ANÉMIE, la CHLOROSE,  
PAUVRETE DU SANG,  
SUITES de COUGHES,  
MAUVAISES DIGESTIONS.  
Dépositaires à Québec: D'ED. MORIN & Co.,  
Pharmaciens-Chimistes, 814, rue Saint-Jean.

MAISON DE TAPIS

MAISON DE TAPIS  
D'OTTAWA.  
Ayant le plus grand assortiment, les meil-  
leurs 70/70/75, et les plus bas prix en  
fait de  
Tapis, Frelats, Rideaux,  
Corniches, Pâles, Garnitures  
et Meubles de toute sorte.  
à la  
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA  
148 Rue SPARKS.  
SHOOLBRED et Cie;  
Ottawa, 17 Dec. 1883.

Sirop

QUINA-LAROCHE  
Ferrugineux  
Ce Sirop remplace le Vin et  
les Elixirs dans le cas où leur usage  
présente quelques difficultés, soit à  
cause du jeune âge, soit par suite  
de l'état d'irritation du malade.

ANÉMIE, la CHLOROSE,  
PAUVRETE DU SANG,  
SUITES de COUGHES,  
MAUVAISES DIGESTIONS.  
Dépositaires à Québec: D'ED. MORIN & Co.,  
Pharmaciens-Chimistes, 814, rue Saint-Jean.

MAISON DE TAPIS

MAISON DE TAPIS  
D'OTTAWA.  
Ayant le plus grand assortiment, les meil-  
leurs 70/70/75, et les plus bas prix en  
fait de  
Tapis, Frelats, Rideaux,  
Corniches, Pâles, Garnitures  
et Meubles de toute sorte.  
à la  
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA  
148 Rue SPARKS.  
SHOOLBRED et Cie;  
Ottawa, 17 Dec. 1883.

LE MONDE ET LA POLITIQUE

L'honorable M. Schultz, sénateur, est dans un état très-critique. Son médecin, le Dr Bowan, ne croit pas qu'il passe la nuit.

Les apiculteurs de la province de Québec ont choisi St Hyacinthe pour y tenir leur assemblée. C'est hier même qu'elle a eu lieu, à l'hôtel de ville.

M. Alonzo Wright, M. P., a eu hier une entrevue avec sir Hector au sujet des améliorations sur la rivière du Lièvre, dans le comté d'Ottawa, améliorations pour lesquelles le Parlement a voté un crédit.

M. l'abbé Prudhomme, curé de Ste Anne d'Ottawa, était à Montréal hier. Il est possible qu'il parte aujourd'hui même en compagnie de M. et Madame Agostini pour le Nord-Ouest, où il fera un séjour de quelques semaines.

Le Pionnier de Sherbrooke est entré dans sa vingtième année d'existence, plus robuste et vaillant que jamais. Nos félicitations et nos bons souhaits à ce champion dévoué de la colonisation et de toutes les causes religieuses et nationales.

Le ministre de la marine du Canada, l'honorable M. McLelan, a remercié officiellement le second maître Sazerat et le matelot Venant, du Bowet, pour leur acte de courage en sauvant, il y a quelques jours, un homme qui se noyait dans le fleuve.

Depuis les nouveaux arrangements de parcours entre le Pacifique et le St Paul, Minéapolis et Manitoba, les passagers et les marchandises se rendent à Winnipeg par voie des Etats-Unis, sans changer de voiture à St Paul, suivant la pratique suivie jusqu'à présent.

MM Dagnault et Benoit, de Chambly, sont partis hier matin, pour la Lièvre, vallée de l'Ottawa, dit la Minerve. M. Frs Robert, de St Hubert, doit partir lundi prochain pour aller rejoindre avec eux le digne député du comté, M. P. E. Benoit, à qui il est dû ce beau mouvement colonisateur dans le comté de Chambly.

Il serait à souhaiter que ces vaillants patriotes trouvaissent plus d'imitateurs.

Les autorités douanières, à Ottawa, ont reçu avis de la saisie du bâtiment espagnol Marciano qui avait violé les lois de cabotage. Il paraîtrait que le Marciano aurait pris une cargaison de charbon à Sydney pour Montréal et qu'il aurait été saisi en remontant le St Laurent. L'Espagne n'ayant pas signé le traité international, il n'est pas permis à ses vaisseaux de faire le commerce de cabotage chez nous. L'amende pour la violation de cette loi est de \$600.

On télégraphie de Winnipeg, en date du 15, que Son Excellence lord Lansdowne et sa suite sont arrivés à Port Arthur à cinq heures lundi soir, venant d'Ottawa, ayant fait le trajet entièrement par la voie du Pacifique Canadien, au nord du lac Supérieur. Ce voyage marque

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modès Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

3 juin

L'inauguration de la ligne directe entre Montréal et Winnipeg.

Son Excellence a été reçu cordialement. Après qu'on lui eut présenté une adresse, il visita le port, les éleveurs et autres travaux publics.

Il a visité hier matin les chutes Kakboka, et il est parti durant l'après-midi pour Winnipeg, où il a dû arriver aujourd'hui.

LES FAITS DU JOUR

Jean Claude Bouquet, mathématicien français, est mort.

C'était dimanche le 126ème anniversaire de la mort de Montcalm et de la bataille des Plaines d'Abraham.

Depuis l'ouverture de la navigation, 453 navires océaniques ont mouillé dans la rade de Québec, et 418 en sont sortis.

Il nous fait peine d'apprendre que le vaillant curé de l'église Ste Marie de Manchesier, N. H. M. l'abbé Hvéey, est gravement indisposé.

La présentation des candidats aura lieu demain dans le comté de Joliette. M. McConville est le candidat conservateur et M. Bazinet le candidat libéral.

Il paraît définitivement arrêté que la statue de Mgr Déziel, fondateur de la ville de Lévis, sera dévoilée le dimanche, 27 courant. Il y aura à cette occasion fête solennelle dans Lévis.

Le revenu des marchés de Montréal a été comme suit de 1881 à 1884: St Gabriel \$13,477; Viger, \$27,770; Ste Anne, \$4,007; le marché à foire \$1,120, formant un total de \$51,234.

Les banques Jacques Cartier, du Peuple et Hochelaga sont entrées en négociations avec quelques uns des délégués français dans le but d'établir des relations commerciales entre ces trois institutions et les fabricants français.

Il est aujourd'hui certain qu'une famine terrible menace l'Inde. Les récoltes sont complètement détruites dans le Decan, par suite de la sécheresse, tandis qu'au Bengale elles ont été anéanties par des pluies torrentielles et des inondations.

On télégraphie de Gènes que le steamer Villa de la Malaga a sombré près de Savone, après s'être heurté à un récif.

Le steamer comptait 60 passagers et 18 hommes d'équipage. Seize personnes se sont sauvées.

Le bruit court dans les basses classes, en Espagne, que le roi Alphonse a vendu les Iles Carolines à l'Allemagne lors de sa visite à l'empereur Guillaume. Ce bruit cause une grande agitation dans les villes républicaines telles que Valence et Barcelone.

L'élection des membres de l'assemblée législative française aura lieu le 4 octobre. Le nouveau système électoral, le scrutin de liste, va subir alors sa première épreuve. Quel parti, ou des opportunistes, ou des radicaux ou des monarchistes, etc., sortira vainqueur de la lutte? Chi lo sa!

L'île Yap, dont les Allemands ont récemment pris possession, est la seule des cinq cents îles de l'archipel des Carolines qui possède un port pouvant abriter les navires contre les ouragans qui sévissent dans le Grand Océan.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs, que la politique germanique, sous l'inspiration de Bismark, tend à joindre en tout et partout l'utilité à l'agréable.

On lit dans le Manitoba en date du 10 courant:

Les délégués français ont visité, hier, les institutions publiques de St Boniface. Ils étaient accompa-

gnés de l'honorable sénateur Girard, l'honorable M. LaRivière, ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Royal, M. P. et M. Bernier, surintendant de l'éducation. Tous ces messieurs sont partis par convoi spécial, ce matin, pour visiter St Pierre, rivière aux Rats, et un établissement mennonite des environs. MM. F. X. Lemieux, C. Fitzpatrick, James E. P. Prendergast, M. P. P., Edouard Richard, etc., se sont joints à l'excursion. Le retour aura lieu ce soir.

LE CHOLÉRA

Rome, 15—Des rapports officiels concernant les ravages du choléra dans les provinces annoncent que pendant les dernières vingt quatre heures, il y eut 13 nouveaux cas et 4 décès à Palerme, et 12 nouveaux cas et 8 décès à Parme.

Gibraltar, 15—Il y a eu un nouveau cas de choléra ici, aujourd'hui.

Toulon, 15—Trois décès ici, aujourd'hui. Il y a 52 malades dans les hôpitaux.

Son Francisco, 15—Les journaux reçus par le dernier courrier disent qu'il n'y a aucun doute que le choléra a fait de nouveau son apparition au Japon. Le Journal Officiel en date du 30 août annonce qu'il y a eu 24 cas de choléra à Nagasaki. La maladie se propage rapidement.

LE MONDE ET LA VILLE

La fabrique d'allumettes de M. Eddy a suspendu ses opérations hier, pour permettre le nettoyage de son échuse.

Vernis à tuyaux, première qualité, vendu à \$1.60 par gallon et détaillé à 10 cts. par demiard, chez N. A. Savard.

Les résidents du coin des rues Somerset et Perry se plaignent que cette partie de la ville est insuffisamment éclairée, à l'heure actuelle.

Monsieur et Madame A. Adam sont revenus hier soir d'un voyage de quelques jours dans la province de Québec.

Evitez la picotée et le choléra, en buvant la célèbre eau de St Léon. En vente chez J. B. C. Dunn, rue Dalhousie.

Il y aura session de la Cour de Circuit à Hall le 27 courant sous la présidence de Son Honneur le juge McDougal.

Le chef de police McVeitty et le greffier de la Cour de Magistrat, M. Lees, sont de retour de leurs vacances et ont repris leurs fonctions hier.

On jouera à Aylmer le mardi, 22 courant, la charmante comédie "Paul Pry." Les recettes de la soirée seront en faveur du couvent catholique de la place.

Le pavé de la rue Wellington est dans un état vraiment ployable vis-à-vis le terrain des édifices parlementaires. Le bureau des travaux a là un beau champ à exploiter.

M. N. A. Savard offre au public du mastic, des vitres et des huiles de toutes les sortes à des prix extraordinairement bas.

Le terme de septembre de la Cour de Division s'est ouvert hier devant le juge Lyons. Il y a peu de causes sur le rôle et l'ajournement aura probablement lieu aujourd'hui.

Plusieurs puissantes locomotives, sorties des ateliers de Carleton Place, viennent d'être ajoutées au service de l'Express de nuit sur la ligne du Pacifique Canadien. Ce sont de superbes machines, rapides et sûres.

L'eau de St Léon est un remède infallible contre la picotée et le choléra. En vente au magasin de J. B. C. Dunn, rue Dalhousie.

M. Corbett, de Bell's Corners, a obtenu le contrat de la maçonnerie du nouveau pont McLaren, sur la rivière Rideau, au prix de \$6,988. La charpente du pont, qui doit être construite en fer, sera faite dans les ateliers de la Hamilton Bridge Company.

L'association ouvrière et conservatrice d'Ottawa doit reprendre ce soir ses séances régulières, dans la salle accoutumée de ses réunions, rue Rideau. Les assemblées auront lieu, jusqu'à nouvel ordre, le premier et troisième mercredis de chaque mois.

Ottawa vs. Montréal. —M.M.E. Massicotte et frère, agents de la célèbre eau minérale St Léon, offrent une récompense de \$100 à toute personne qui, faisant usage de cette eau, sera atteinte de la picotée. M. J. B. C. Dunn, le seul agent pour Ottawa, en offre \$150.

Vernis à tuyaux, première qualité, vendu à \$1.60 par gallon et détaillé à 10 cts. par demiard, chez N. A. Savard.

L'archidiacre Ferrar, ministre anglican qui s'est fait une réputation européenne comme littérateur et orateur, donnera prochainement une lecture, à Ottawa, sur "Dante, le fameux poète italien." M. Ferrar a l'intention de visiter le Canada et les Etats-Unis.

Le bazar en faveur de l'église St Jean-Baptiste continue à attirer chaque jour une grande affluente de curieux et de personnes charitables dans ses salles. Nous conseillons l'endroit à quiconque veut passer une profitable et charmante veillée.

On sert à ordre des huîtres frites et en soupe, du steak, des côtelettes, etc., tous les gibiers de la saison, etc., aux Nos. 12 et 14, rue George.

Tout est de première classe, du dernier goût et les prix sont raisonnables, aux Nos. 12 et 14, rue Geo. ge.

Si vous voulez vous préserver de la picotée et du choléra, faites usage de l'eau de St Léon. En vente chez J. B. C. Dunn, rue Dalhousie.

Un membre du bureau des travaux s'est égaré, l'autre soir, au milieu des bouts de madriers et des traquenards qui servent lieu de trottoir dans la rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. Si n'eût été la police, il y serait encore. Nous espérons que son exemple sera salutaire, et que l'on va enfin faire poser un trottoir neuf en cet endroit.

Nous apprenons avec plaisir que la convalescence de M. l'abbé Campeau, avance rapidement. Il a même pu, hier, faire une courte promenade en voiture. Cette nouvelle sera reçue joyeusement par toute la population catholique d'Ottawa, laquelle, à maintes reprises, a eu occasion d'apprécier combien grand est le zèle de ce jeune et digne prêtre.

Vernis à tuyaux, première qualité, vendu à \$1.60 par gallon et détaillé à 10 cts par demiard, chez N. A. Savard.

Les gradins de l'amphithéâtre du patinoir Royal étaient littéralement encombrés de curieux hier soir. On avait voulu souhaiter dignement la bienvenue à la troupe d'artistes bostonnaises, qui visitait alors notre ville pour la première fois. Les cinq parties de Polo jouées par cette troupe ont été du plus grand intérêt, et il y aura sûrement encore salle comble ce soir.

Nous avons appris avec peine la mort de M. Alexis Renaud, hôtelier de la rue Murray, arrivée en cette ville le samedi, 12 courant. Le défunt était l'un des vieux citoyens d'Ottawa, et plus de 300 personnes assistaient à ses obsèques qui ont eu lieu ce matin à la basilique.

Les porteurs des coins du poêle funéraire étaient MM. E. Leblanc, D. Roy, M. Starrs, Brennan, G. Moreau et E. Laberge.

Le service a été chanté par M. l'abbé Bouillon, assisté par MM. les abbés Plantin et Cousineau comme diacre et sous diacre.

Nous connaissons certain amant de la dive bouteille qui l'a échappé bel ces jours derniers. Il a roulé, en effet, du chemin des amoureux jusqu'à la clôture qui avoisine les écluses du canal Rideau, soit une hauteur d'au moins cinquante pieds. La nouvelle de l'accident fut aussitôt portée aux oreilles de l'inspecteur O'Leary et d'un autre membre de la police fédérale, qui se rendirent sur les lieux, et purent voir notre homme enjambrer la clôture et prendre la poudre d'escompette. Qu'on dise maintenant qu'il n'y a pas un dieu pour cette espèce-là.

ON DEMANDE

Trois ou quatre bons ouvriers-menusiers, s'adresser à l'atelier de M. W. A. Archer, rue Dalhousie, ou à sa résidence, No. 105 rue Cathcart. 15 sept. 2f.

Stock de Marchandises Sèches à Vendre

AVIS

Les soumissionnaires recevront jusqu'à mardi, 22 septembre 1885, des soumissions cachetées, pour la vente du stock de banqueroute de L. L. A. Grison et Cie, comprenant:

Stock.....\$10,078.33. Mobilier..... 635.00. Crédits de livres..... 2,143.66. \$12,857.99

Les conditions seront argent comptant. Les personnes désirant examiner le stock pour soumissionner, pourront le faire en s'adressant à KEARNS & RYAN, Cessionnaires.



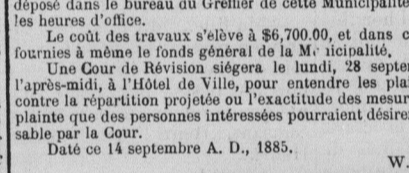
Trottoirs dans le Quartier Ottawa.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir:—Des trottoirs transversaux de 3 pouces d'épaisseur, Du côté nord de la rue Water, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds. Du côté sud de la rue Water, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds. Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office. Le coût des travaux s'élève à \$1,101.00, et dans cette somme \$270.00 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité. Une Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour. Daté ce 14 septembre A. D., 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.



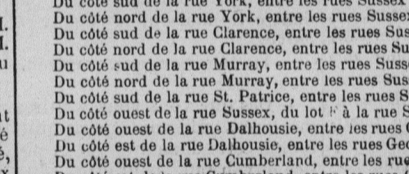
Egoûts dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction d'egoûts à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir:—Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 24 pouces dans la rue York, de l'egoût principal à la rue William. Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 18 pouces dans la rue York, de la rue William à la rue Sussex. Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 15 pouces dans la rue Sussex, de la rue George à la rue Clarence. Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces dans la rue Sussex, de la rue Clarence à la rue St. Patrice. Un egoût à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces de la rue George à la rue Rideau. Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office. Le coût des travaux s'élève à \$6,700.00, et dans cette somme \$560 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité. Une Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour. Daté ce 14 septembre A. D., 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.



Trottoirs dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir:—Des trottoirs transversaux de 3 pouces d'épaisseur, Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, 10 pieds. Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, 10 pieds. Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, 10 pieds. Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds. Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté sud de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Sussex, du lot 2 à la rue St. Patrice, 10 pieds. Du côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté est de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté est de la rue Cumberland, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office. Le coût des travaux s'élève à \$8,789.00, et dans cette somme \$2,820.00 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité. Une Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour. Daté ce 14 septembre A. D., 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.



Trottoirs dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir:—Des trottoirs transversaux de 3 pouces d'épaisseur, Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, 10 pieds. Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et King, 10 pieds. Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds. Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté sud de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Sussex, du lot 2 à la rue St. Patrice, 10 pieds. Du côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté est de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Du côté est de la rue Cumberland, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds. Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office. Le coût des travaux s'élève à \$8,789.00, et dans cette somme \$2,820.00 doivent être fournies à même le fonds général de la Municipalité. Une Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour. Daté ce 14 septembre A. D., 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS PAR H. CORRIVEAU Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc. No. 253 Rue Wellington, OTTAWA. 22 avril 1m

Hotel du Castor 451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement. E. CHEVRIER, propriétaire. Ottawa, 18 déc. 1884. 1m

James B. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTCH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

Sirup des Enfants du Dr Goderre. Ce sirup est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, l'Université de Montréal, le Collège de Médecine de l'Université de Québec, le Collège de Médecine de l'Université de Victoria. Le sirup des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères en famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysentée, Dentition douloureuse, insomnie, Foux-Rhume, Coqueluche, etc. Demandes le Signor Du Goussas et n'en acheter point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. Prix, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire. B. E. MCGALE, Chimiste. Montréal 1883. 1a